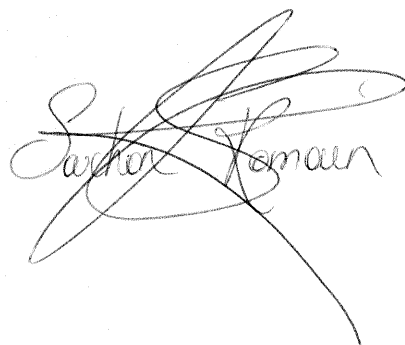


Feuille de présence du CA du 17/09/2013

SACHON	Romain	
SOLAGE	Benoit	
BESSE	Adèle	
THOMAS	Claudie	Excusée
RAUFAST	Annie	Excusée
PERAERT	Sebastien	
CARRERE	Beatrice	
PENAS	Guillaume	
BLACHER	Philippe	
BALLESTER	Patrick	
CÉLÉRE	Toulcat	

A Saint-Jean le 17/09/2013

Je soussigné, Romain Suchon, Président de l'Association ADMNET
donne ma démission du poste de Président du Conseil d'Administration;
ainsi que de mon poste d'administrateur de l'ADMNET.
Elle sera effective à la fin du CA du 17/09/2013.


Suchon Romain

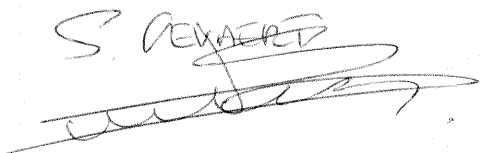
M. Sébastien GEVAERT
8A, impasse Simone de Beauvoir
31240 Saint-Jean

ADMNET
Mairie de Saint-Jean
Place de la Mairie
31240 Saint-Jean

Saint-Jean le 17 septembre 2013

Je soussigné Sébastien GEVAERT, demeurant 8A impasse Simone de Beauvoir déclare démissionner du poste de trésorier de l'association Admnet à compter de ce jour.

Fait à Saint-Jean le 17 septembre 2013 pour faire valoir ce que de droit.

S. GEVAERT


Compte-rendu du Conseil d'Administration

Ordre du jour :

- invitation de M. Penas et M. Ballester en vue d'intégrer le CA
- démission de Romain SOUCHON du poste de Président pour raison universitaire
- démission de Sébastien GEVAERT du poste de trésorier
- élection du nouveau président de l'ADMNET et du nouveau trésorier
- premier bilan de la rentrée 2013-2014
- présentation des comptes de l'exercice clos 2012/2013 au Conseil d'Administration
- information des affaires en cours concernant l'école

M. SOUCHON, M. BLACHER, M. GEVAERT, Mme CARRERE, M. SOULAGE, Mlle BESSE.

M. BRUNEL et Mme DRUOT absents.

M. DALISSON, Mmes THOMAS et RAUFAST excusées.

Après accord de l'ensemble des membres du CA présents, M. Ballester et M. Penas sont présentés : M. Ballester est le papa de Théo (élève de Christophe depuis plusieurs années) et M. Penas est le papa de deux danseuses.

Sébastien GEVAERT est élu président de l'ADMNET à 6 voix.

Philippe BLACHER est élu trésorier de l'ADMNET à 6 voix.

M. SOULAGE quitte la séance du Conseil d'Administration.

Mlle Berretrot (professeur de harpe) et M. Ursule (professeur de violon) ayant demandé un congé sans solde du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014, 2 nouveaux professeurs ont été recrutés (CDD de remplacement).

Mlle Béchaux et Mlle Roussel ayant démissionné, Mlle Elise Ribault a été recrutée. Elle assure tous les cours de la semaine ce qui permet de créer une bonne homogénéité des cours et une unicité dans l'enseignement.

Discussion sur la situation précaire dans laquelle se retrouve l'école en ce début d'année et sur les différentes situations des professeurs de l'ADMNET : tous les professeurs ont moins d'élèves, et donc moins d'heures de cours, que l'année dernière à l'exception de Serge Dassain. Pour l'activité danse, le nombre de danseuses est à peu près équivalent mais avec 3h de cours en moins.



Le conseil conclut qu'il faut donc rencontrer l'ensemble des salariés pour leur expliquer la situation et mettre en place une solution satisfaisante tant sur le plan horaire que sur le plan financier pour l'association et les professeurs.


Vote à l'unanimité de la non-limitation des heures de cours.

Le compte de résultat 2012-2013 présente un déficit de 616 € mais les chèques des DVD du gala 2013 n'ont pas encore été encaissés (tous les parents ne sont pas encore venus récupérer leur DVD). L'ASP, organisme qui verse l'aide correspondant au CUI-CAE, n'a pas versé les mensualités de juin, juillet et août à temps à cause d'un dysfonctionnement de leurs services ! Un excédent d'environ 1500 € est donc à prévoir. Il sera réinvesti en matériel (sono avec « Atelier Danse Impro » et amplis pour la salle de répétition).

Mme Céline TRELCAT donne au CA plusieurs informations à propos de l'URSSAF, de l'organisme d'aide du CUI-CAE, du Crédit Agricole, du départ à Montastruc des plus grandes élèves de l'activité danse (nouvel objectif de la danse à Saint-Jean : garder les élèves plus âgées et réussir à fidéliser les plus jeunes), du maintien des ateliers en terme de coût/bénéfice, de l'organisation du gala-concert (à mettre à l'ordre du jour du prochain CA), du cambriolage d'un appareil audio non-identifié appartenant à l'épouse de Gérard VANNIEUWENHUISE. Une réponse a été faite à Mme Vannieuwenhuysse : il nous faut la facture d'achat afin de pouvoir contacter notre assurance et ainsi obtenir réparation. La sono achetée (décision prise il y a plus d'un an) avec « Atelier Danse Impro » devrait être livrée très prochainement. L'investissement (963 € soit 481,50 € par association) est accepté : l'Admnet l'utilisera les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi tandis que Danse Impro ne s'en sert qu'une heure le lundi soir et le mercredi après-midi. L'achat de petit matériel pour les batteries a été nécessaire. Julien Auvinet s'en charge. Christophe Hernandez devait donner des références d'amplis en vue d'investir (ceux de la salle de répétition sont en très mauvais état). M. Ballester accepte de faire également des recherches.

A l'issue du CA, M. Ballester nous informe qu'il ne souhaite pas intégrer le CA par manque de disponibilités et M. Penas est élu en tant que membre du CA. Ce dernier devra être élu à la prochaine assemblée générale.

Signature de la secrétaire :



Signature du Président :

